

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à huis clos par vidéoconférence, le mercredi 24 février 2021, à 20 h 45, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Aucoin	Sainte-Victoire-de-Sorel
Denis Benoit	Saint-Aimé
Michel Blanchard	Saint-David
Alain Chapdelaine	Saint-Roch-de-Richelieu
Vincent Deguise	Saint-Joseph-de-Sorel
Diane De Tonnancourt	Yamaska
Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Denis Marion	Massueville
Georges-Henri Parenteau	Saint-Gérard-Majella
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Gilles Salvas, préfet.

Sont également présents : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier et M^e Diane Mondou, greffière.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire et acceptent de procéder à son ouverture à 20 h 45.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la COVID-19 et conformément aux mesures décrétées par le gouvernement du Québec, la présente séance se tient à huis clos par vidéoconférence et un enregistrement audiovidéo sera diffusé sur le site Internet de la MRC.

2021-02-66

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion
Appuyé par : M. le Conseiller régional Vincent Deguise

Que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2021-02-67

**SÉLECTION DES CANDIDATURES POUR LES POSTES
D'ADMINISTRATEURS AU SEIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
PIERRE-DE SAUREL, ORGANISME APPELÉ À REMPLACER LE CLD**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-01-27 établissant la composition du conseil d'administration du nouvel organisme de développement économique nommé « Développement économique Pierre-De Saurel », soit :

- Quatre (4) représentants du milieu des affaires;
- Deux (2) représentants du milieu agricole/agroalimentaire;
- Un (1) représentant du milieu de l'économie sociale;
- Le préfet de la MRC ou un (1) représentant élu;
- Le maire de la ville-centre;
- Le député provincial, à titre d'observateur;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-01-28 relative au processus et au mandat confié à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour accompagner la MRC en vue de la sélection des candidats et candidates qui composeront le conseil d'administration de ce nouvel organisme appelé à remplacer le CLD;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel de candidatures, l'UMQ a procédé à l'analyse des trente-deux (32) propositions reçues et soumis ses recommandations;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection, composé du député de Richelieu, du préfet et du maire de la ville-centre, a procédé à l'analyse des candidatures recommandées par l'UMQ et soumis ses recommandations aux membres du Conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de la MRC ont pris acte de ces recommandations et de celles de l'UMQ pour sélectionner les membres de ce conseil d'administration en insistant sur la diversité des compétences et des expériences locales, régionales ou internationales des candidats et candidates;

CONSIDÉRANT que l'importance de la complémentarité entre de nouveaux décideurs économiques était au cœur de cette sélection;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de la MRC se sont consensuellement entendus sur la sélection des membres du conseil d'administration de Développement économique Pierre-De Saurel;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard
Appuyé par : M. le Conseiller régional Sylvain Dupuis

Que le Conseil de la MRC sélectionne les sept personnes ci-dessous pour pourvoir les postes d'administrateurs au sein de Développement économique Pierre-De Saurel, organisme appelé à remplacer le CLD de Pierre-De Saurel :

1. Raphaël Beauchemin (milieu agricole/agroalimentaire);
2. Luc Tellier (milieu agricole/agroalimentaire);
3. Mario Fortin (milieu de l'économie sociale);
4. Rachel Doyon (milieu des affaires);
5. Réjean Frenette (milieu des affaires);
6. André-Luc Lussier (milieu des affaires);
7. Yan Parenteau (milieu des affaires).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2021-02-68

AUTORISATION D'ENCLENCHER LA DÉMARCHE D'EMBAUCHE POUR POURVOIR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT ET DE PROCÉDER À L'EMBAUCHE DE LA RESSOURCE RETENUE

CONSIDÉRANT l'annonce du départ du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, M. Patrick Delisle;

CONSIDÉRANT que M. Delisle quittera son poste, en tenant compte d'une période de transition, à la fin mars ou au début d'avril prochain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu en ce sens d'enclencher la procédure d'embauche afin de pourvoir ce poste;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection doit être formé dans le cadre de cette procédure;

CONSIDÉRANT la pertinence de mandater la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour accompagner la MRC dans ce dossier, compte tenu de son expertise en gestion des ressources humaines;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Vincent Deguise
Appuyé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin

Que le Conseil de la MRC :

- autorise l'enclenchement de la procédure d'embauche pour pourvoir le poste de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint ou directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;
- nomme le préfet, le préfet suppléant et le directeur général à titre de membres du comité de sélection;
- mandate la FQM pour accompagner la MRC dans le cadre de la procédure d'embauche (préparation de l'offre d'emploi, analyse et sélection des candidatures, recommandations au comité de sélection et participation aux entrevues);
- précise que les conditions d'embauche applicables au poste à pourvoir seront celles de la structure salariale révisée des employés cadres et non syndiqués (réf. résolution 2020-11-390).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2021-02-69

REMERCIEMENTS À M. PATRICK DELISLE

CONSIDÉRANT que le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, M. Patrick Delisle, quittera bientôt ses fonctions pour occuper le poste d'assistant secrétaire-trésorier à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel;

CONSIDÉRANT que M. Delisle a été la première personne à occuper le poste de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à la MRC;

CONSIDÉRANT que M. Delisle a toujours accompli avec brio les différentes tâches qui lui ont été confiées depuis son entrée en fonction en juin 2004, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le suivi budgétaire, le contrôle financier, la gestion des différents fonds gouvernementaux alloués à la MRC ainsi que le dossier du transport adopté et collectif régional;

CONSIDÉRANT que M. Delisle a également été impliqué de nombreuses années dans divers autres dossiers de la MRC, entre autres, au sein du comité de sécurité publique et dans les dossiers de ventes d'immeubles pour défaut de paiement des taxes;

CONSIDÉRANT qu'il a de plus grandement collaboré à l'élaboration du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT sa précieuse contribution, en collaboration avec la directrice des ressources financières et matérielles, au sein du comité de suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT que M. Delisle, grâce à son expérience et à ses connaissances comme gestionnaire municipal, s'est avéré être une véritable référence auprès des membres du Conseil et de ses collègues, et également auprès des intervenants municipaux et régionaux;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier tiennent à remercier M. Delisle pour sa rigueur, son professionnalisme, son intégrité et son dévouement;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin

Que le Conseil de la MRC remercie chaleureusement M. Patrick Delisle pour l'excellent travail qu'il a effectué durant ses dix-sept (17) années de service à la MRC à titre de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et lui souhaite beaucoup de succès et de beaux défis dans ses nouvelles fonctions à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se tenant à huis clos, les citoyens et citoyennes ont été invités à transmettre leurs questions par courriel.

Les membres sont informés de la question reçue pour la présente séance.

2021-02-70

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Sylvain Dupuis

Que la séance soit levée à 20 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Gilles Salvas, préfet

M^e Diane Mondou, greffière